

COMMUNIQUE DE PRESSE DES COMMUNES DE BURES/YVETTE – GIF/YVETTE – SACLAY – SAINT-AUBIN- VAUHALLAN

CRISE A LA CAPS

Lors du Conseil communautaire de la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay), le 10 avril 2008, monsieur Lamy, à peine élu Président réalise un coup de force et écarte des instances de décision de la CAPS cinq communes sur dix, ce qui constitue une première dans le fonctionnement d'une structure intercommunale.

Délégations en contrepartie d'un serment d'allégeance

Monsieur Lamy a proposé un vice-président par commune avec une éventuelle délégation (non précisée) sous réserve que nous prenions l'engagement de voter les prochains budgets ainsi que le futur projet de territoire non débattu à ce jour.

Ce procédé que chacun appréciera a été jugé inacceptable. La notion de mandat impératif n'est plus en vigueur dans notre pays.

Désignations partisans des vice-présidents

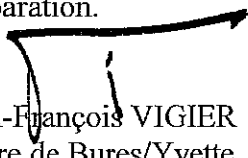
Si nous acceptions l'accord sur le point précédent, monsieur Lamy proposait que Gif (22 000 habitants) et Bures (9 900 h) aient chacune un vice-président alors qu'Orsay (16 400 h) et Igny (9 900 h) en obtenaient le double. Il privilégie ainsi clairement les alliances politiques partisans entre le parti socialiste et les Verts au mépris de la taille des communes et de leurs enjeux d'aménagement sur le Plateau de Saclay.

Cette proposition inique a été refusée. En conséquence monsieur Lamy a décidé de faire procéder à l'élection de 12 vice-présidents en excluant nos 5 communes.

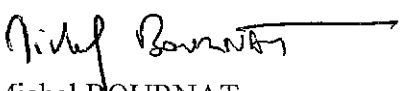
Le SIOM à la botte de la CAPS

Jusqu'à présent chaque ville était représentée par 2 élus au SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères). Monsieur Lamy a encore proposé une élection strictement partisane en exigeant la désignation de 16 délégués sur 20 en vue de faire élire son candidat. Cette façon de faire est intolérable.

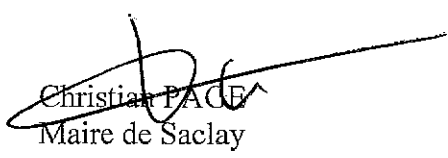
Les 5 maires signataires dénoncent cette situation de rupture en raison de méthodes inacceptables. A l'issue d'une suspension de séance de près de 3 heures, nous avons décidé de quitter la séance. Le représentant de l'Etat est saisi afin que les délibérations adoptées soient rapportées et une procédure de demande de retrait de la CAPS est en préparation.



Jean-François VIGIER
Maire de Bures/Yvette



Michel BOURNAT
Maire de Gif-sur-Yvette
Conseiller Général



Christian PACE
Maire de Saclay



Gaëtan de GUILLEBON
Maire de Saint-Aubin



Roger MARTINACHE
Maire de Vauhallan